



PÉROUSE

Flash Infos

Mars 2024



La seconde phase des travaux de la rue Lilas /Rosiers est en cours.

Les travaux s'échelonneront jusqu'à mi-avril. Durant cette période la circulation est ralentie sur le tronçon de la rue des Rosiers. Une déviation est mise en place par la rue des Aubépines durant quelques jours.

Le département participe à la réalisation des travaux grâce à l'octroi d'une subvention de 30 000€.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections se dérouleront le 09 juin 2024

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales.



Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne
- au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires

PROPRETÉ URBAINE

Il est rappelé que la voie publique et notamment la piste cyclable ne doivent pas être utilisées comme lieux de déjections canines.

Par civisme et par respect des usagers de la chaussée, il est demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux



RAPPELS :

HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le brulage à l'air libre de déchets verts et de tout autres déchets est interdit (arrêté préfectoral n°2015105-0005 DU 15 avril 2015)



STATIONNEMENT

Le stationnement sur les trottoirs de la commune est strictement interdit. Une note a été effectuée auprès des garde-champêtres pour information et future verbalisation s'il y a lieu.



PARLONS NATURE !

J'aime la nature propre est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature.

Cette matinée de ramassage est organisée par la Fédération Départementale de Chasse et l'Association de Chasse de Pérouse.

Nous vous attendons **samedi 23 mars à 8h30 place de la mairie.**

Pensez à prendre des gants et un gilet fluo pour votre sécurité.

Un moment convivial, offert par la Mairie, vous attendra à l'issue du ramassage.

SENTIER DE RANDONNÉE

Les agents techniques ont installé un banc le long du sentier de randonnée. Vous pourrez profiter d'une magnifique vue sur le village.

Ce banc a été taillé dans le tronc du sapin qui servit à la décoration de Noël 2023 sur la place du village. Nous vous laissons le plaisir de la découverte.

PLANTATION D'ARBRES



La Fédération départementale de Chasse et l'Association de Chasse de Pérouse ont planté 50 arbres dans la forêt de Pérouse.

Parmi les essences des sorbiers, des châtaigniers, merisiers, chênes, pruniers myro et des pommiers sauvages.

La plantation se situe en direction de DENNEY.

PRÉSERVATION DE LA FAUNE

Au printemps débute la mise bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux nés en forêt et les oiseaux qui nichent au sol. Les animaux sont particulièrement sensibles pendant cette période, les déranger peut mettre en péril leurs reproductions.

La législation se durcit du 15 avril au 30 juin de chaque année, un décret ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. En cas de non-respect les contrevenants encourent une amende de 750€.

En dehors de cette période les chiens doivent rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres de lui.



A vos agendas !

- samedi 23 mars : J'aime la nature propre - RDV 8h30 place de la Mairie
- dimanche 31 mars : changement d'heure. On avance d'une heure
- samedi 27 avril : Opération une Rose un Espoir, vente de roses par les motards de 14h-16h
- vendredi 24 mai : Marché du territoire de 16h30-21h - Parking de la mairie de Pérouse